

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 13 (1892)
Heft: 11

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

déjà franchi les limites de la sphère britannique. Le souverain de l'État libre avoue franchement qu'il est extrêmement désireux d'établir des stations sur le Haut-Nil, bien qu'il ait été instamment invité par le gouvernement anglais à n'en rien faire. Sa Majesté assure qu'elle désire occuper cette région dans l'intérêt de l'Angleterre pour empêcher toute autre puissance d'y devancer les Anglais. Personne ne doute des bonnes intentions de Sa Majesté, bien que les agissements de ses agents au Congo aient créé, au point de vue commercial, de grands et légitimes mécontentements en Belgique, mais nous ne pouvons oublier que dans certaines éventualités la France devient l'héritière de l'État libre, et que si celui-ci s'établissait sur le Haut-Nil, il pourrait s'en suivre, pour cette raison, des complications que l'Angleterre doit éviter à tout prix.

Et le *Times* concluait que l'État britannique devait se substituer à la Compagnie anglaise de l'Est africain et occuper tout le territoire reconnu comme sphère d'action britannique jusqu'au Nil supérieur.

A la dernière heure, nous apprenons que le *Times*, dans un nouvel article sur la politique coloniale, attribue maintenant à la France le désir de contracter alliance avec l'État du Congo, afin de s'assurer le concours de l'expédition Van Kerckhoven pour établir l'influence française sur le Bahr-el-Ghazal, le bras occidental du Haut-Nil, que l'organe de la Cité déclare appartenir à la sphère d'influence britannique. Il exprime toutefois la conviction que l'État du Congo, très soucieux de ses bonnes relations avec l'Angleterre n'accèdera pas à ce désir. Il va sans dire que nous laissons au *Times* toute la responsabilité de cette hypothèse qui nous paraît absolument fantaisiste.

BIBLIOGRAPHIE ¹

R. N. Cust. L. L. D. THE ETHICS OF AFRICAN GEOGRAPHICAL EXPLORY. London, 1892, in-8°, 17 p. Ceux de nos lecteurs qui estiment, avec nous, que la première condition à remplir par ceux qui prétendent travailler à la civilisation de l'Afrique, c'est de ne pas faire aux indigènes ce qu'eux-mêmes, voyageurs, commerçants, philanthropes, missionnaires, ne voudraient pas qu'il leur fût fait, seront reconnaissants envers l'auteur de l'hommage qu'il veut bien leur faire de sa brochure par notre entremise.

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.

Dans ces quelques pages, M. Cust, ému de pitié pour les noirs que l'on pille et que l'on fusille sans merci, a relevé la série d'actes commis contre la morale la plus élémentaire par les directeurs des deux expéditions, l'une anglaise, l'autre allemande, organisées en 1887-1888, pour porter secours à Émin pacha. Nous savons que, pour certains géographes, ces actes, dits de vigueur, ont été rendus absolument nécessaires par la nature barbare des populations auxquelles Stanley et le Dr Peters ont eu à faire. Au risque de passer pour des philanthropes en chambre, nous tenons à dire que nous nous associons de tout notre cœur aux protestations indignées de M. Cust contre les vols à main armée, les meurtres, les procédés incendiaires signalés par lui dans les volumes dus à la plume des directeurs eux-mêmes de ces expéditions. Bien loin qu'une soi-disant nécessité les justifie, l'expérience d'explorateurs comme Burton, Livingston, Cameron, Junker, dont les mains n'ont jamais été souillées de sang ni de rapine, condamne les procédés de ceux qui, sans mission d'aucun souverain européen ou africain, ont pénétré jusqu'au cœur du continent noir en pillant, tuant et commettant toutes sortes d'outrages. « Il n'est nullement nécessaire pour un explorateur africain, » disait le Dr Junker, qui avait passé une dizaine d'années au milieu des cannibales Niams-Niams et Mombouttou, « de tuer les gens, à droite ou à gauche, comme un conquérant dans un pays ennemi. Je n'ai jamais tué personne; généralement, je voyageais sans armes, et cependant j'ai accompli ce que je me proposais de faire. » Et tout récemment, dans la Chambre des Communes, Sir William Harcourt, n'a pas craint de flétrir comme illégal, tout acte de violence commis par les Anglais contre les indigènes. « Quand nous leur prenions un acre de terre, nous commettions un vol à main armée; quand nous tuions un indigène, nous commettions un meurtre; car nous n'avions ni droit ni autorité sur ces hommes ni sur leur pays. » Si les organisateurs d'expéditions africaines ne veulent pas imposer à leurs agents le devoir de s'abstenir d'actes de violence envers les noirs, il importe que l'opinion publique se prononce hautement, pour leur faire comprendre que quelles que soient les ovations qui puissent les attendre à leur retour en Europe, il y a des taches que la gloire ne peut effacer; comme l'a dit le poète : la gloire efface tout;tout, excepté le crime.

Otto Freitag. ZEHN JAHRE IM DUNKLEN AFRICA. Reiseabenteuer eines deutschen Arztes und einer jungen Dame unter den Negerstämmen des schwarzen Erdtheils. Dresden. (H.-G. Münchmeyer), 1892, in-18, 8 Bändchen, illust. und Karten, m. 8.

Voilà une œuvre de vulgarisation destinée à faire connaître le bassin

du Nil, sa configuration et ses peuples. Rien n'y manque: description des ruines de l'antique Égypte, des cataractes du Nil moyen, des affluents et des lacs du Haut-Nil, récit de chasses extraordinaires, de luttes contre les nègres, de razzias d'esclaves; tout ce qui fait la caractéristique de cette région de l'Afrique est passé en revue; le style est simple et facile. Trois petites cartes guident le lecteur. Des illustrations répandues à profusion, mais malheureusement un peu noires, reproduisent les scènes racontées dans les narrations et permettent de les suivre sans peine.

C. Keller. NEUE AFRIKAFAHRTEN. Zürich (Zürcher und Furrer), 1892, in-18°, 67 p. Le voyageur suisse C. Keller, dont les explorations dans la région de la mer Rouge sont connues, a publié cette brochure en réunissant les articles qu'il a fait paraître dans la « Nouvelle Gazette de Zurich ». Elle est consacrée à un voyage accompli en 1891 sur la côte méridionale du golfe d'Aden, à Berbéra et dans l'intérieur du pays des Sômal jusqu'à la partie septentrionale du pays d'Ogaden. On connaît la manière d'écrire du voyageur. C'est un style clair que l'on suit sans fatigue. Sa narration fort bien conduite se lit avec un grand intérêt. Le voyage sur mer, le séjour à Aden et à Berbéra, l'expédition dans l'intérieur se déroulent successivement avec leurs incidents; les renseignements scientifiques fort bien exposés abondent.

A NOS LECTEURS

L'abondance des matières nous impose l'obligation d'ajourner à notre numéro de décembre la suite de notre étude sur *la Compagnie de l'Est africain dans l'Ou-Ganda, d'après les documents anglais*. Pendant le mois d'octobre, il n'y a presque pas eu de jour qui ne nous en ait apporté un nouveau. Ancien ministre, évêques protestants, sociétés missionnaires, philanthropiques, commerciales, tous semblent rivaliser d'ardeur pour imposer au gouvernement actuel le maintien de l'occupation de l'Ou-Ganda. Voudraient-ils rendre le peuple anglais tout entier et S. M. la reine de la Grande-Bretagne solidaires des procédés des capitaines Lugard et Williams à l'égard des Ba-Ganda? Les traités conclus par ces officiers avec le roi Mouanga, sont, dans beaucoup de leurs articles, en contradiction avec les principes du droit international; en outre — nous le montrerons prochainement — ils ont été appliqués contrairement aux dispositions de la Charte octroyée par le gouvernement de la reine Victoria, dispositions auxquelles la susdite Compagnie était tenue de se conformer, sous peine d'être déclarée déchue de tous ses privilèges. La nation anglaise voudra-t-elle assumer la responsabilité des actes d'agents d'une Compagnie privée, et de la violation d'engagements solennels pris à Berlin par les plénipotentiaires de la Grande Bretagne envers toutes les puissances civilisées? Un prochain avenir nous l'apprendra.
